



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

certificat d'immatriculation

Question écrite n° 98222

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les nombreux cas de réceptions d'amendes établies au nom de l'ancien propriétaire d'un véhicule incriminé alors que ce dernier a été vendu bien avant les faits. Les services préfectoraux invoquent, semble-t-il un problème informatique national lié au nouveau système d'immatriculation. Au-delà de la solution technique recherchée par les informaticiens, les citoyens confrontés aux centres de recouvrement éprouvent les plus grandes difficultés à se faire entendre de l'officier du ministère public dont ils dépendent. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98222

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 637

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)